

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 15 février 2021, à 17 h.

RENOUVELLEMENT DE LA CHAIRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ

CONSIDÉRANT l'article 4.5 du Règlement général 1 « Organisation et dispositions en matière d'enseignement et de recherche » de l'Université du Québec;

CONSIDÉRANT l'article 54 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique de création et de renouvellement des unités de recherche agréées de l'UQTR;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique 2020-2024;

CONSIDÉRANT le Plan de la recherche stratégique 2016-2020;

CONSIDÉRANT l'avis de l'assemblée départementale du Département de génie industriel (DGI-20-1012, 27 novembre 2020);

CONSIDÉRANT l'avis de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières (ADS12020-12-11-12, 11 décembre 2020);

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2021-CE622-04.03.06-R5958, 2 février 2021);

CONSIDÉRANT les explications du vice-recteur à la recherche et au développement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de renouveler la Chaire Interdisciplinaire de Recherche et d'Intervention dans le système de Santé pour une durée de 5 ans, à compter de la date d'acceptation par le conseil d'administration;
2. de nommer Denis Lagacé et Liette St-Pierre, cotitulaires de la Chaire Interdisciplinaire de Recherche et d'Intervention dans le système de Santé, pour un mandat d'une durée de 5 ans, à compter de la date d'acceptation par le conseil d'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin
Secrétaire général

Extrait du procès-verbal qui sera présenté pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.